



INNOVATION - AMM

PUBLIÉ LE 09/09/2020 - MIS À JOUR LE 16/03/2021

Un Guichet unique pour accompagner l'innovation

Engagée dans le développement de produits de santé innovants dans un cadre rapide et sûr pour les patients, l'ANSM renforce et facilite l'accompagnement des porteurs de projet en créant le **"Guichet innovation et orientation"**.

Plateforme unique entièrement dématérialisée et accessible depuis notre site internet, il propose de nouvelles modalités d'échange et de dialogue précoce entre les équipes de l'Agence et les acteurs de l'innovation dans le domaine des médicaments et dispositifs médicaux (promoteurs industriels, académiques, start-up...).

Les porteurs de projets peuvent ainsi nous contacter en quelques clics pour un avis scientifique ou un accompagnement réglementaire, et également nous solliciter pour des réunions de pré-soumission et des présentations de portfolios développement.

En structurant et en simplifiant les différentes activités de l'Agence, le Guichet permet de mieux répondre aux attentes des différents porteurs d'innovations (publics et privés) en matière d'accompagnement, tout en respectant les obligations déontologiques.

Par ailleurs, en favorisant une meilleure compréhension par les porteurs de projet des exigences réglementaires et scientifiques encadrant l'innovation, le guichet de l'ANSM encourage le développement de produits de santé conformes aux exigences de qualité et de sécurité pour les patients.

[Accéder au Guichet Innovation et orientation sur Démarches Simplifiées](#)

404 avis scientifiques nationaux et européens rendus entre 2014 et 2018 par l'ANSM.

230 rencontres par an organisés par l'ANSM avec des porteurs de projets.

Pour en savoir plus

[Guide utilisateurs \(09/09/2020\) \(à compléter\)](#)